

Questions orales

Les ministres du Revenu national et celui de la Justice sont parfaitement au courant du problème et prennent des mesures immédiates pour le résoudre par tous les moyens à leur disposition.

détail, mais je vais certainement me renseigner et en faire rapport au député.

* * *

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak):

[*Note de l'éditeur: Le député parle en inuktitut.*]

[*Traduction*]

Ma question s'adresse à la ministre d'État à l'Environnement. Même si les résidents du Nord s'y sont fermement opposés, le ministère de l'Environnement a récemment approuvé l'octroi d'un permis qui autorise la Panarctic Oils à déverser jusqu'à 400 tonnes de ferraille dans l'océan Arctique.

Les habitants du Nord en ont assez de voir les terres et les eaux de leur région servir de dépotoirs pour les déchets des autres.

La ministre dira-t-elle à la Chambre pourquoi son ministère a approuvé l'utilisation de l'océan Arctique comme dépotoir et pourquoi il n'a pas plutôt sommé la Panarctic d'enlever tous ses déchets du Nord?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, ministre d'État (Environnement) et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, comme tous mes collègues, je travaille d'arrache-pied pour assurer le respect des normes environnementales, et nous ne ménageons aucun effort pour garantir que le transport de déchets ou d'ordures, où que ce soit, est conforme à nos normes.

La situation dont parle mon collègue doit, de toute évidence, être examinée, et je lui fournirai de plus amples informations à ce sujet.

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak): Monsieur le Président, ce projet de déversement est tout simplement inacceptable pour les gens du Nord qui vivent dans la région visée et qui dépendent des ressources de la mer pour se nourrir. La ministre acceptera-t-elle dès aujourd'hui d'arrêter immédiatement ce projet de déversement?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, ministre d'État (Environnement) et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je ne connais pas la situation en

LES MINES

Mme Ethel Blondin-Andrew (Western Arctic): Ma question s'adresse au ministre du Travail.

La grève à la Giant Yellowknife Mine de Yellowknife dure depuis neuf mois. Elle a déjà fait neuf victimes. C'est le conflit de travail le plus destructeur et celui qui a entraîné le plus de divisions dans l'histoire des relations de travail au Canada.

Dans ce dossier, le ministre responsable n'a pas exercé pleinement ses pouvoirs. Quels plans d'urgence a-t-il prévus pour parer les contrecoups de la décision de la commission d'enquête chargée d'étudier ce conflit?

L'hon. Marcel Danis (ministre du Travail): Monsieur le Président, à mon avis, il serait inopportun que je réponde à la question de la députée pendant que, à Yellowknife, la commission d'enquête poursuit ses travaux. Des représentants du CCRT, le Conseil canadien des relations de travail, sont sur place. Il est tout à fait inopportun de me demander maintenant ce que je ferai lorsque la décision sera rendue, et je ne puis répondre à cette question.

Mme Ethel Blondin-Andrew (Western Arctic): Je dirai, dans ma question supplémentaire au ministre, que ce qui est inopportun, c'est qu'il ne passe pas autant de temps avec le reste d'entre nous à Yellowknife, dans le froid et la neige, que sur les plages du Sud, au soleil.

M. le Président: Si la députée a une question, qu'elle la pose.

Mme Blondin-Andrew: Monsieur le Président, la structure économique et communautaire de la ville de Yellowknife est en train de s'effondrer à cause de cette grève. Les entreprises sont dans une situation précaire, et certaines ont même sombré. La violence a brisé des familles et des amitiés.

Quand le ministre prendra-t-il des mesures concrètes et établira-t-il un plan d'urgence? Il est également inopportun de ne pas être prêt dans l'éventualité où ce processus ne puisse mettre un terme à cette situation dévastatrice. Que compte-t-il faire?

L'hon. Marcel Danis (ministre du Travail): Monsieur le Président, si je suis bronzé, c'est probablement parce que je passe beaucoup plus de temps à la Chambre des communes, sous ces projecteurs, que la députée.